

**COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 8 OCTOBRE 2018**

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,  
en présence de : Patrick NEVOIT - Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Christine NEVOIT  
- Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Marie-Lise MEYNARD - Angélique BINET

Absent(e/s) excusé(e/s) : Géraud de LAFFON  
(soit 11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1) approuve les termes de la convention relative au remboursement à la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) du fonctionnement du service Urbanisme du Syndicat Mixte Pays Loire Nature Touraine (ADS) ;
- 2) valide le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;
- 3) approuve le rapport annuel 2017 de la CCTOVAL ;
- 4) accepte les modifications concernant les horaires de 2 professeurs et le contrat d'un nouveau professeur de l'École de Musique pour l'année 2018-2019 ;
- 5) décide de transformer le contrat de l'agent chargé de l'entretien des locaux, qui arrive à échéance le 31/10/2018, en poste permanent à temps non complet, et à nommer cet agent stagiaire, à compter du 01/11/2018, en vue de sa titularisation au bout d'un an ;
- 6) autorise M. le Maire à racheter les décorations de Noël détruites lors de l'incendie du local technique le 18/07/2018 et à accepter l'indemnisation proposée par la compagnie Groupama, concernant les dommages générés par la tempête du 26/05/2018 ;
- 7) prend connaissance de l'avancement des travaux de réhabilitation du bras du Changeon au droit du lavoir, supervisés par le technicien « Rivière » du SIACEBA.

Fait à Gizeux, le 10 octobre 2018



Le Maire,

*(Signature)*  
Thierry BEAUPIED